

AVIS PUBLIC



ÉLECTION PARTIELLE CONSEILLER(ÈRE) SIÈGE NUMÉRO 3

Aux propriétaires d'immeubles et occupant(es) d'établissements d'entreprise

Ville de Saint-Charles-Borromée

Date du scrutin 24 SEPTEMBRE 2023

Par cet avis public, **Me Louis-André Garceau**, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la ville depuis au moins douze mois le 19 juillet 2023.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 19 juillet 2023. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez **transmettre le document approprié** :
 - Si vous êtes la ou le **propriétaire unique** d'un immeuble ou encore l'**occupante ou l'occupant unique** d'un **établissement d'entreprise**, une **demande d'inscription**; OU
 - Si vous faites partie des **copropriétaires d'un immeuble** ou des **cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise**, une **procuration** désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez **transmettre votre formulaire au plus tard, le 8 septembre 2023 à 17 h 30.**

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

5. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou son adjoint) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Adresse : **370, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée, Québec, J6E 4P3**

Téléphone : **450 759-4415**, président d'élection : **poste 131** / adjoint : **poste 102**

Donné à Saint-Charles-Borromée, le 19 juillet 2023

(Signé)

Me Louis-André Garceau, avocat
Président d'élection